

## ***Médecine de ville : les propositions des Mutuelles de France pour un accès aux soins de qualité, pour tous et partout***

À l'occasion de la mobilisation du 16 juin 2020, les Mutuelles de France ont fait des propositions pour donner des moyens à l'hôpital public. Aujourd'hui, et à la suite des propositions de la FNMF qui appellent à « Passer du dire au faire », la FMF présente ses propositions pour la médecine de ville.

La médecine de ville est un des premiers points d'accès à la santé de nos concitoyens. Après des années de crise qui ont vues l'aggravation et la multiplication des déserts médicaux, le « Ségur de la santé » semble se concentrer sur la problématique -réelle- de l'hôpital, n'associant à la réflexion sur la médecine de ville que la représentation des professionnels libéraux.

4 millions de personnes vivent dans un désert médical et 4,4% de la population réside à plus de 45 minutes d'un cabinet de pédiatre, d'ophtalmologue, de gynécologue ou de psychiatre. À ces fortes disparités géographiques s'ajoutent les barrières financières à l'accès aux soins : l'absence de tiers payant généralisé ou les dépassements d'honoraires...

L'épidémie de Covid-19 n'a fait que mettre au jour cette crise qui dure faute de détermination politique. Il est temps de changer de méthode, de mobiliser tous les acteurs, parmi lesquels les médecins libéraux mais aussi les centres de santé, et de donner une place normalisée aux avancées technologiques.

Les propositions des Mutuelles de France s'inscrivent autour de trois axes :

- **Réorganiser l'offre de soins** pour faire reculer les « déserts médicaux » et permettre à tous l'accès à des soins de qualité, pour garantir notre approvisionnement en médicaments et pour intégrer pleinement la prévention dans la démarche de santé ;
- **Faciliter l'accès à la santé** en luttant contre le renoncement aux soins pour des raisons financières ;
- **Promouvoir de nouvelles pratiques médicales** comme la délégation de tâches, la télémédecine et le déploiement de plateaux techniques pluridisciplinaires dans les territoires.

À Montreuil, le 19 juin 2020

Contact Presse : Denis QUINQUETON - [denis.quinqueton@mutuelles-de-france.fr](mailto:denis.quinqueton@mutuelles-de-france.fr)

### **À propos des Mutuelles de France**

La Fédération des mutuelles de France, présidée par Jean-Paul Benoit, regroupe plus de 60 groupements mutualistes, dont 40 mutuelles complémentaires-santé et 20 unions ou mutuelles gérant plus de 280 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

L'ensemble des mutuelles et unions de la FMF protègent 2 millions de personnes.

Née en 1986 et héritière de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, la FMF est membre de la Fédération nationale de la Mutualité française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.